

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21500528100013

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaissement	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	40
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 31 – Opérations non ventilées comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet élus ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		I A
Informations statistiques		
Population totale	Valeurs	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0	
Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0	
Informations financières – ratios		Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0	
3 Dépenses d'équipement brut / population	0	
4 Encours de dette / population (2) (3)	0	
5 DSEF / population	0	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (%)	0 %	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %	

(1) A renseigner dans les dispositions réglementaires et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans le tableau de suivi de la DGF au chapitre N-1, établi sur la base des informations N-2 (énoncée dans les services publics).

(2) Les indicateurs apparaissent sur l'encours de la dette de celles dont l'apport du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette peut comprendre les sommes remboursées ou consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2021-125 du 30 juillet 2020 de finances rectifiées pour 2020, 2021 et 2022, ou les sommes remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1564 A et 1692 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, exclues par charte social, la consigne 000.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'assemblée ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel sur les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du COCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement ce chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgetaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget annuel (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) À compléter par le ou des chapitres ou « du budget »

(2) Budget = BPF + BS + BM

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses de fonctionnement de chaque section

(4) A compléter par un détail précisant, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables, le montant et la nature des provisions

(5) Budget de l'exercice N-1

(6) Indiquer si partiel ou « partiel ». Budget annuel = BP + BS + BM

(7) À compléter par un détail précisant la nature de la reprise

– sans reprise des résultats de l'exercice N-1

– avec reprise des résultats de l'exercice N-1 jusqu'à la date du compte administratif

– avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES				C1	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)					

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	3,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	3,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	3,00	0,00	(3)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le solde du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe + si dépenses > recettes et - si recettes > dépenses.

(3) Solde d'échec ou de la ligne budgétaire 021 du compte administratif N-1, indique le signe + si dépenses > recettes, ou - si recettes > dépenses.

(4) Résultat de l'opération reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe + si solde à réaliser et - si solde à verser.

(5) Indiquer le signe + si déficit et - si solde.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soi : après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(*) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le volet du compte administratif, soit en cas de "reprise anticipée des résultats".

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		II	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	17 327,28	59 539,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	38 523,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 888,72	(si solde positif) 0,00
Total de la section d'investissement (2)		59 539,00	59 539,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	192 767,00	153 102,53
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 39 664,47
Total de la section de fonctionnement (3)		192 767,00	192 767,00
TOTAL DU BUDGET (4)		252 306,00	252 306,00

(1) A écrire uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, si l'appréciation de la section d'investissement votée en cas de reprise antérieure des résultats.
 Les dépenses et les restes à réaliser de l'exercice précédent sont détaillées par dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles résultent de la comptabilisation des engagements ; si un résultat, pour toutes celles-ci ayant pu donner lieu à crédits ou débits non réalisés.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles résultent de la comptabilisation des engagements ; si un résultat, aux crédits réalisés ayant pu donner lieu à débits.
 (2) Total des restes à réaliser d'investissement = RAR – résultat reporté + crédit d'investissement voté
 (3) Total des résultats de fonctionnement = RAR – résultat reporté + résultat de fonctionnement voté
 (4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	38 523,00	8 877,28	8 877,28	47 400,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	38 523,00	16 877,28	16 877,28	55 400,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	38 523,00	17 327,28	17 327,28	55 850,28

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	38 523,00	17 327,28	17 327,28	55 850,28	
						+
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 3 688,72

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 59 539,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 045 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
 (8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	3 201,00	3 201,00	3 201,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	42 212,00	42 212,00	42 212,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	45 863,00	45 863,00	45 863,00
45 ...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	51 763,00	51 763,00	51 763,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		6 270,00	6 270,00	6 270,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		1 506,00	1 506,00	1 506,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		7 776,00	7 776,00	7 776,00

TOTAL	0,00	0,00	59 539,00	59 539,00	59 539,00
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

*

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 539,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 776,00
--	-----------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 105, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le chapitre 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le chapitre 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les chapitres 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

règlementaires applicables.

(12) Somme de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou somme de l'opération RI 321 – RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	90 181,00	90 181,00	90 181,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	33 850,00	33 850,00	33 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	60 660,00	60 660,00	60 660,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	184 991,00	184 991,00	184 991,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 506,00	1 506,00	1 506,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	186 497,00	186 497,00	186 497,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		6 270,00	6 270,00	6 270,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		6 270,00	6 270,00	6 270,00

TOTAL	0,00	0,00	192 767,00	192 767,00	192 767,00
+					

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=		
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
		192 767,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les chapitres 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	12 380,00	12 380,00	12 380,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	46 803,00	46 803,00	46 803,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	68 629,00	68 629,00	68 629,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	23 000,53	23 000,53	23 000,53
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	39 664,47	
			=		
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	192 767,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 270,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-----------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Taux sociales imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450,00	0,00	450,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	55 400,28		55 400,28
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3.. Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	55 850,28	0,00	55 850,28

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	3 688,72
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 539,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	90 181,00		90 181,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	33 850,00		33 850,00
014 Atténuations de produits	300,00		300,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Réguarialisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	60 660,00	0,00	60 660,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 506,00	0,00	1 506,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
823 Virement à la section d'investissement		6 270,00	6 270,00
Dépenses de fonctionnement – Total	186 497,00	6 270,00	192 767,00

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	192 767,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instructeur budgétaire et complétez M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 318.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5);
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public coté de la seule autonomie financière;
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés;
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017;
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 201,00	0,00	3 201,00
13 Subventions d'investissement: (reçues) (3)	5 900,00	0,00	5 900,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450,00	0,00	450,00
18 Crédit de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 506,00	1 506,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3.. Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
621 Virement de la section de fonctionnement		6 270,00	6 270,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	9 551,00	7 776,00	17 327,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
+	
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	42 212,00
-	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 539,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (5)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		6,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 290,00		2 290,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	12 380,00		12 380,00
731 Fiscalité locale	46 803,00		46 803,00
74 Dotations et participations (8)	68 629,00		68 629,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	23 000,53	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	153 102,53	0,00	153 102,53

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	39 664,47
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	192 767,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et complante M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 318.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait ces dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 317.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	38 523,00	0,00	17 327,28	17 327,28	0,00	17 327,28	55 850,28
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	38 523,00	0,00	16 877,28	16 877,28	0,00	16 877,28	55 400,28
Total des dépenses d'équipement	0,00	38 523,00	0,00	16 877,28	16 877,28	0,00	16 877,28	55 400,28
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaire)	3,00	0,00	450,00	453,00	453,00	450,00	450,00	450,00
18 Crédit de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
45 Chapitres d'opérations courants ce n'est pas (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	38 523,00	0,00	17 327,28	17 327,28	0,00	17 327,28	55 850,28
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Salde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 3 688,72

Total des dépenses d'investissement cumulées 59 539,00

(1) Voir RAR N-1 pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nettes qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ce n'est pas les AP initiales. A ce nouveau programme a également été ajouté également les AP modifiant un autre AP initial.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

- [1] Voir l'ordre N-02-T pour la date des opérations d'équipement.
- [1] Voir l'ordre N-02 pour la date des opérations pour compte de tiers.
- [2] Cf. définition du chef des opérations d'ordre (A-040 < N-042).
- [2] Aucune prévision n'a été faite à l'article 102 (cf. chapitre 204 « produit des opérations d'immobilisations »).
- [2] Cf. définition du chef des opérations d'ordre (A-041 < N-043).
- [2] Le solde d'investissement résulte de la répartition de l'ensemble précédent sur la base d'un rapport entre le vote de l'assemblée délibérante, l'ensemble d'au moins deux votes des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si ce vote anticipé des travaux).
- [2] Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global ne regroupant pas les codes 204 et 2024.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						III A
		RECETTES				
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	0,00	17 327,00	17 327,00	17 327,00
318	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
13	Dépenses, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	3 201,00	3 201,00	3 201,00
138	Autres subventions invest., non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 1688)	0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpt de liaison : s'ajustation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	3 651,00	3 651,00	3 651,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 551,00	9 551,00	9 551,00
521	Mise en place de la section de fonctionnement	0,00		6 270,00	6 270,00	6 270,00
540	Opérations entre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		1 508,00	1 508,00	1 508,00
541	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		7 776,00	7 776,00	7 776,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						42 212,00
Total des recettes d'investissement cumulées						59 539,00

(1) voir aussi le chapitre du budget précédent

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

- (2) 904 00019 86 pour le total des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. 247 million au chapitre des cotisations d'assurance (D 040 + D 042).
- (4) Les comptes 15, 20, 32, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité décide pour la régularisation des cotisations obligatoires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Autres cotisations obligatoires de l'énergie et taxes (C 02 (cf. chapitre 024) et postulats associés d'imposition détaillés).
- (6) Cf. 247 million au chapitre des cotisations d'assurance (D 040 + R 047).
- (7) Le solde d'assiette reporté est le résultat constaté au 31 décembre concernant les fonds dévolus à l'assainissement de l'ensemble de l'assiette de l'assainissement, sauf en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après solde du compte correspondant ou au prorata antérieure des exercices).
- (8) Le résultat constaté déclaré conforme à la déclaration d'utilisation au titre du Compte d'assiette fait dans la partie I de l'assiette 2024.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III A1	
Chap./art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	38 523,00	0,00	17 327,28	17 327,28	0,00	17 327,28	55 850,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Sousventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations nées en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	38 523,00	0,00	16 877,28	16 877,28	0,00	16 877,28	55 400,28
	Total des dépenses d'équipement	0,00	38 523,00	0,00	16 877,28	16 877,28	0,00	16 877,28	55 400,28
10	Dépôts, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Sousventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		450,00	450,00		450,00	450,00
186	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00		450,00	450,00		450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	38 523,00	0,00	17 327,28	17 327,28	0,00	17 327,28	55 850,28
040	Opérations autre transfert entre secrétaires (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Déposer les articles conformément au plan de séances.

(2) Voir état I & cours du conseil de budget précédent.

(3) Le vote des AP normatives qui sont votés lors de la séance d'adoption du budget. Ceux concernant les AP relatives à la mise en place des programmes et à leur mise en œuvre également les AP modifiant un crédit d'AP existant.

(4) Voir état II & I sur le détail des commissions d'appartement.

(5) Il y a au moins deux types d'évaluation pour l'ensemble de l'ordre.

(6) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 + RF 042).

(7) Autres postes budgetaires ne dans l'équation A. Vente 102 net, chapitre 024 « produit des collectivités territoriales » (D1 025 + RF 024).

(8) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 + RF 041).

(9) Le chapitre 204 « Suspension d'échéancier » n'est pas dans les postes regroupant les chapitres 204 et 232a.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP
12	SALLE COMMUNALE		3 807,29	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
26	TRAVAUX DE VOIRIE		310 775,51	38 523,00	1 477,28	1 477,28	0,00	1 477,28
48	BIODIVERSITE MANCHE		18 510,00	0,00	7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00
TOTAL			93 324,59	38 523,00	16 877,28	16 877,28	0,00	16 877,28

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : SALLE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	1 942,73	a	8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 942,73	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	724,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 218,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-8 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'ordre: an.

(2) Détiller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 185, 186 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 871,86	38 523,00	1 477,28	1 477,28
2152	Installations de voirie	72 871,86	38 523,00	1 477,28	1 477,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'Investissement (reçues) (sauf le 138)	7 051,23	c 0,00	0,00	d 0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	2 659,23	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-40 000,28

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan ce comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48
LIBELLE : BIODIVERSITE MANCHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 510,00	a 0,00	b 0,00	c 7 400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 510,00	0,00	7 400,00	7 400,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 510,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	14 808,00	c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 808,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 808,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 400,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						III	
		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				I	II	III = I + II	
		TOTAL	0,00	0,00	17 327,00	17 327,00	17 327,00
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
1323	Subv. non transf. Départements		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GPP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements		0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1698 non budgétaire) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1388)		0,00	0,00	3 201,00	3 201,00	3 201,00
10222	FCTVA		0,00	0,00	2 201,00	2 201,00	2 201,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
139	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (1849, 165 et 166)		0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
185	Dépôts et cautions reçus		0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	3 651,00	3 651,00	3 651,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 551,00	9 551,00	9 551,00
521	Virement de la partie de fonctionnement		0,00		6 270,00	6 270,00	6 270,00
540	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		0,00		1 508,00	1 508,00	1 508,00
2004182	Autres opératifs - Bar, et installations		0,00		1 508,00	1 508,00	1 508,00
541	Opérations patrimoniales (9)		0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00		7 778,00	7 778,00	7 778,00

(1) Date fixe les articles à être conformément au plan de comptes.

(2) Voir l'art. 18 pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 188, 189 et 1849.

COMMUNE_BT_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

- (A) Exécutants levant, les comptes 20, 224, 21, 22 et 23 sont envoies mises en cas de réception ou d'arrachement de marchés dont le taux de reversement.
- (B) Vu et lussoix (V-B) sur le tableau des opérations pour le conseil de la fin.
- (C) Lors du débat des opérations (V-B) 20, 21, 22 et 23 sont à voter pour le rapport des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
- (D) Autres prévisions supplémentaires au chapitre 192 (cf. chapitre 204) à prendre en considération dans l'ensemble.
- (E) Lors du débat des opérations (V-B) 20, 21, 22 et 23.
- (F) Le chapitre 204 est abrogé pour les années à venir et le chapitre global ne regroupe les comptes 204 et 2024.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE							B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	DEPENSES		Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles			
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	192 767,00	192 767,00	0,00	192 767,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	90 181,00	90 181,00	0,00	90 181,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		33 850,00	33 850,00		33 850,00
014	Altérations de produits	0,00	0,00		300,00	300,00		300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Récupérations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf BB63) (3)	0,00	0,00	0,00	63 660,00	60 652,00	0,00	60 652,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	184 991,00	184 991,00	0,00	184 991,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 506,00	1 506,00	1 506,00	1 506,00
322	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 506,00	1 506,00	0,00	1 506,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	186 497,00	186 497,00	0,00	186 497,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			6 270,00	6 270,00	6 270,00	6 270,00
042	Opérations entre transfert entre secteurs (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations intra intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			6 270,00	6 270,00		6 270,00

0002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	192 767,00

(1) Voir dans l'outil le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements à caractère éphémère mais également les AE modifiant les AE existantes

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

- [3] Non dépendant de l'imposition à deux fois DB et DCF
- [4] Les combats d'aujourd'hui figurent dans le détail du chapitre 4. La collectivité est tenue pour la régularisation des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementations applicables.
- [5] Insister en cas de reprise des études de l'exercice précédent (après 2020), lorsque l'administration ou le service anticipera des résultats.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					III B
--	--	--	--	--	----------

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent [1]	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
013	Alténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, comarne, ventes diverses	0,00	0,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	12 380,00	12 380,00	12 380,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	46 803,00	46 803,00	46 803,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	88 629,00	88 629,00	88 629,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	23 000,53	23 000,53	23 000,53
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 39 864,47

Total des recettes de fonctionnement cumulées 192 767,00

- (1) Non pris - il pour le compte du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. déclaration au chapitre des opérations d'ordre (042 = 35 040).
(4) Les chapitres 78 peuvent également être déclarés dans les deux catégories de dépenses à l'appui pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementées et réglementées applicables.
(5) Assimilées aux budgétisations des lignes aux articles 725 et 776 (cf. chapitre 224 « procédures d'assimilation »).
(6) Chiffres certifiés à l'exception des opérations partiellement telles qui ne sont pas de nature à être assimilées à la tenue d'un inventaire permanent simple.
(7) Incorpore en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	III
									B1
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	192 767,00	192 767,00	0,00	192 767,00	192 767,00
311	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	90 181,00	90 181,00	0,00	90 181,00	90 181,00
80611	Eau et assainissement	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
80612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
80622	Carburants	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
80631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
80632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
80633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
80638	Vêtements de travail	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
8064	Fournitures administratives	3,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
8069	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
613	Locations	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		16 780,00	16 780,00	0,00	16 780,00	16 780,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		27 211,00	27 211,00	0,00	27 211,00	27 211,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6158	Maintenance	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6181	Mutuelles	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
618	Divers	0,00	0,00		140,00	140,00	0,00	140,00	140,00
922	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
823	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		8 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
826	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		* 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
8281	Concours divers (collisions)	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
826	Autres impôts, taxes (Admva, Impôts)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
912	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		33 850,00	33 850,00		33 850,00	33 850,00
6218	Autre personnel extérieur	3,00	0,00		890,00	890,00		890,00	890,00
633	Impôts, taxes, versements (bulletin arga)	3,00	0,00		380,00	360,00		360,00	360,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00		23 500,00	23 500,00		23 500,00	23 500,00
6453	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		9 150,00	9 150,00		9 150,00	9 150,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		* 50,00	150,00		150,00	150,00

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédant (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
									III = I + II
014	Allégations de produits	0,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
739211	Affiliation de compensation	0,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 8586) (4)	0,00	0,00	0,00	80 660,00	63 860,00	0,00	80 660,00	60 860,00
65133	Sacours d'urgence	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65311	Incombes de fonction	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65313	Cessions de retraite	0,00	0,00		900,00	800,00	0,00	900,00	900,00
65315	Formation	0,00	0,00		680,00	680,00	0,00	680,00	680,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65748	Subs.fonct autres personnes droit privé	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65888	Autres	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65988	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	184 991,00	184 991,00	0,00	184 991,00	184 991,00
68	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (seri/budgétaires) (4)	0,00			1 506,00	1 536,00		1 506,00	1 506,00
691	Dol. amort. et prov. Charges de fond.	0,00			1 506,00	1 526,00		1 506,00	1 506,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	1 506,00	1 506,00		1 506,00	1 506,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	186 497,00	186 497,00	0,00	186 497,00	186 497,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			6 270,00	6 270,00		6 270,00	6 270,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (81/7/8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7/8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			6 270,00	6 270,00		6 270,00	6 270,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les opérations, si elles sont conformément au plan de compte.
- (2) Voir chapitre 1B pour la comparaison du budget précédent.
- (3) Il existe trois AE novateurs qui sont suivis lors de la révision d'acceptation du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux emplacements planifiés mais également les AE modifiant un site où AE existant.
- (4) Hors dépenses: voir notes aux chapitres 1B et 3A.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'emprunt.
- (6) Les cotisations SE de l'école figurent dans le tableau ci-dessous à la collectivité à chaque courte régime des cotisations négociées, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. détails dans chapitre des opérations. Chiffre 104 = 25 540,00€ 043 = 695 540€.
- (8) Autres cotisations budgétaires de l'école aux articles 575 et 675 (cf. dans les DS) à prendre en considération éventuellement.
- (9) Chiffre tiré de la volonté des opérations particulières, sauf que les opérations ce 2020 ou liées à la 2020 d'un investissement communautaire.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du constat 10712 sera négatif.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						III B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod, services, dommages, ventes diverses	0,00	0,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00
7021	Ventes de réserves	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	490,00	490,00	490,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7036	Droits de pâtureage et de tourbage	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70879	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	12 380,00	12 380,00	12 380,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	380,00	380,00	380,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour cam - 5000 fms.	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	46 833,00	46 833,00	46 833,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	46 833,00	46 833,00	46 833,00
74	Obligations et participations (3)	0,00	0,00	68 629,00	68 629,00	68 629,00
74111	Obligation territoriale des communes	0,00	0,00	26 275,00	26 275,00	26 275,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	24 869,00	24 869,00	24 869,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	4 761,00	4 761,00	4 761,00
742	Dot aux élus locaux	0,00	0,00	4 815,00	4 815,00	4 815,00
744	FCTVA	0,00	0,00	2 450,00	2 450,00	2 450,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74803	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	1 819,00	1 819,00	1 819,00
74936	Allib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	23 000,53	23 000,53	23 000,53
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	18 500,53	18 500,53	18 500,53
75988	Autres	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Révisions amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	153 102,53	153 102,53	153 102,53
642	Opérations ordre transf. entre secteurs (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
643	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- [1] Détails des chiffres utilisés conformément au chapitre 2000.
- [2] Voir détail B pour le contenu du budget précédent.
- [3] Les montées imposées, au chapitres 716 et 717.
- [4] Cf. 1,1f. ligne d. du détail des opérations à l'ordre (N=042 > LS 042) (N=043 > LS 043).
- [5] Autre prévision au chapitre 73 (lignes aux articles 773 et 775 et dans l'ordre 034 « prorata : recettes d'immeubles locatifs »).
- [6] Les comptes 73 peuvent également être du chapitre 12 (code 3900 à 020 pour le sujet de ces prestations bâti-général, conformément aux dispositions réglementaires et réglementation applicable).
- [7] Ce détail permet de faire apparaître les opérations particulières liées aux opérations de stock ou liées à la fin de leur inventaire permanent simplifié.
- [8] Donnée à établir par le préfet en vertu de la loi non déportante et de la loi.
- [9] Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du résultat N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9	
		B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGF		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
agent d'entretien polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
formme de ménage	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	1,00	1,00	1,00	3,00
						4,00

(1) Les grades ou emplois sont d'après le conformément à la circulaire n° 14/CIR-14/II/2000/02 du 23 mars 1999. Les emplois fonctionnels sont également compris dans les filières d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois à temps plein avec l'assurance des dépendants. Les emplois permanents à temps complété sont comptabilisés pour un taux de 66 % des emplois à temps non complet et corrigés à hauteur de la couverture de travail prévue par la déclaration d'agent d'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel : 20,836 ETPT. La déconvenue est proportionnelle à l'échelle des agents mesurée par leur nombre de heures de travail et par leur couverture d'activité sur l'ETPT.

ETPT = Effectif physique * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 % présente tout l'année) correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 60 % (quotité de travail = 60 % présent tout l'année) correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 % présent tout l'année) correspond à 0,8 ETPT.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

Si présente moins de l'unité (ex : UED de 8 mois), renseigner le nombre correspondant (ex : 0,4 ETP) et 0,16 x 120.

(*) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE_ST_NICOLAS_DE_PIERREPONT - PRINCIPAL - BP - 2024

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						B9
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				23 096,00		
Rédacteur	B	ADM	401	12 008,00	A 332-B-3°	CDD CDD
agent d'entretien polyvalent	C	TECH	382	10 046,00	A 332-B-3°	CDD CDD
ferme de mariage	C	TECH	382	1 042,00	A 332-B-3°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				23 096,00		

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

ADM : Technique.
URB : Urbanisme (comportement urbain).
S : Social.
M : Médecin-social.
RT : Médecin technique.
SF : Sportif.
CL : Climat.
ADM : Administration.
POL : Police.
POWP : Secours-pompiers.
X : Emploi non titulaire.

(3) REMUNERATION : Référence à l'indice en fonction de la fonction publique non réglementaire ou à l'ensemble des éléments de la détermination horariale annuelle.

(4) CONTRAT : Avoir du contrat fixe permanent de la fonction publique ou autre du secteur public (sauf indication contraire).

332-1-1 : Accord entre le titulaire d'un poste et son employeur sur la rémunération de ce poste.

332-1-2 : Accord entre le titulaire d'un poste et son employeur sur la rémunération de ce poste, résultant de l'accord de deux parties.

332-4 : Contrat de travail pour une durée déterminée ou non et une clause d'assurance fixée par les parties dans la limite de trois ans.

332-15 : Remplacement d'un fonctionnaire au terme d'un temps partiel ou accroché.

332-16 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-17 : Contrat de travail pour une durée déterminée, dans les limites prévues par la loi.

332-1-27 : Le délai pour les termes fixés mentionnés au caractère des fonctions sous réserve d'une fonction publique territoriale ou au titre d'une fonction publique territoriale exercée par le CGPF.

332-6-3 : Contrat fixe de moins de 1 000 heures et qui n'a pas pour fondement la rémunération de 15 000 euros bruts.

332-6-4 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-5 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-6 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-7 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-8 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-9 : Contrat fixe soumis à l'avis de l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-6-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-6 avec un régime contractuel territorial ou public à une ou plusieurs services publics ou sociaux ou mixtes.

332-11 : Contrat à durée indéterminée soumis à l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-12 : Contrat à durée indéterminée soumis à l'autorité de contrôle de l'ordre des médecins, pendant trois mois et jusqu'à 12 mois, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-1-33-1 : Emploi temporaire de la fonction publique territoriale lors d'événements de l'ordre social.

332-1-33-2 : Collaboration de volonté.

332-1-33-3 : Collaboration de volonté.

X : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats parallèles doivent être indiqués à l'identique (ex : 4 contrats à CDI dont 3 à 12 mois et 1 à 24 mois).

(6) Coopérant un temps partiellement de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires mentionnés à la mention des articles 332-6, 332-17, 208-14, 208-15 du CGPF, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée sur le fondement des articles 332-9, 332-10 et 332-11 du CGPF.

(7) Coopérant un temps non partiellement de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires mentionnés sur le fondement des articles 332-20, 332-24, 333-1 à 333-10 et 332-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de remunération, un taux annuel sera détaillé. Il concernera toutefois le poste en conformément à l'article 6 du décret 66-149 du 20 octobre 1966.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire, Yves CANONNE
A St-Nicolas-de-Pierrepont, le 4 avril 2024
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 9
VOTES : Pour : 9
Contre : 0

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,
A St-Nicolas-de-Pierrepont, le 4 avril 2024

Abstention : 0
Date de convocation : 28/03/2024

Les membres du Conseil municipal

NOM	Prénom	Emargement
AUMONT	Danièle	
BARBIER	Aurélie	
BASNEVILLE	Mireille	
CANONNE	Yves	
COCLON	Xavier	Présentation à Mireille BASNEVILLE
GUERAUD	Martine	
GUEZET	Morgane	
MAHIEL	Viviane	Présentation à Martine GUERAUD
MAIVAUD	Frédéric	Présentation à Yves CANONNE
REGNIER	Marc	

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 23 avril 2024 et de la publication le 23 avril 2024

A Saint-Nicolas-de-Pierrepont le 23 avril 2024

Acte de dépôt en préfecture
054-210-0284-20240424-AB-201-BF
Date de dépôt/transmission : 25/04/2024
Date de réception préfecture : 25/04/2024



Acte classé

AB-001

1

2

3

En préparation

En attente retour
Préfecture

AR reçu

> Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-25T16-30-48.00 (MI262635078)

Identifiant unique de l'acte : 050-215005281-20240404-AB-001-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP 2024

Date de décision : 04/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBJDG-21500528100013-050006-BP-2024-25042024.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[page_signatures_BP_2024-](#) Type PJ : 71_AN - Autres annexes budgétaires
[budget.com_PDF](#)

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Prépare

Transmis

Accusé de réception

Classé

Date 25/04/24 à 16:30

Date 25/04/24 à 16:30

Date 25/04/24 à 16:36

Date 14/05/24 à 09:09

Par [DODEMAN Stephanie](#)

Par [DODEMAN Stephanie](#)

Par [DODEMAN Stephanie](#)